

que serait Montréal ? Un village ou un champ désert.

Un maire soucieux de remplir fidèlement son mandat doit donc avoir ses entrées partout où il peut rendre un service à la ville, c'est ainsi qu'il peut, comme membre de la Commission du Havre, s'occuper utilement des questions qui concernent notre port, c'est-à-dire notre existence comme métropole commerciale du Canada.

Les Anglais, gens pratiques, comme tous le savent, ne négligent jamais, dans leurs grandes villes, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, d'envoyer leur maire siéger à la Chambre des Communes, où ils peuvent avec fruit s'occuper des questions qui comportent un progrès, une amélioration pour la ville qu'ils représentent.

Sans chercher si loin, d'ailleurs, les avantages qu'une ville peut retirer d'un maire-député, nous n'avons qu'à voir ce qui se passe ici-même, dans notre propre ville.

Actuellement nous voulons avoir, dans nos murs, une exposition internationale. On ne discute plus maintenant que l'organisation est en bonne main, ses chances de réussite ou d'insuccès, on est désormais certain que la ville tout entière en retirera le plus grand bien dans son commerce et dans son industrie, on sait qu'elle procurera du travail, c'est-à-dire du pain à de nombreux ouvriers et qu'elle sera le départ d'une nouvelle ère de prospérité pour beaucoup sinon pour tous.

Or, notre Maire, qui s'est occupé avec énergie et talent de mener à bien cette exposition et qui s'est mis avec ardeur à la tête du mouvement, n'aurait-il pas plus de force encore auprès du gouvernement s'il était élu de la ville à la chambre des Communes lorsqu'il s'agira d'obtenir les subsides dont nous avons besoin, pour faire de l'exposition internationale projetée un succès digne de Montréal et du Canada.

Cette année, c'est l'exposition qui nous tient à cœur ; une autre année ce sera autre chose ; une grande ville comme la nôtre a toujours des besoins et pour pouvoir les satisfaire il lui faut souvent recourir au gouvernement fédéral.

Ces besoins—qui peut mieux les connaître que le maire ? Il a en main tous les éléments, tous les moyens et toutes les sources d'informations et de renseignements ; mieux que qui que ce soit il peut donc représenter la ville auprès des autorités fédérales et un mandat de député lui donnerait l'autorité suffisante pour traiter avec le gouver-

nement fédéral de toutes questions intéressant la ville de Montréal.

Il nous semble donc qu'il devrait être admis en principe que tout maire de Montréal est désigné pour siéger à la Chambre des Communes.

LA BANQUE DE MONTREAL

La plus grande institution financière du pays et, nous pouvons ajouter, en toute sécurité, une des plus importantes du monde entier, la Banque de Montréal a eu son assemblée générale lundi dernier.

Le rapport de cette Banque est toujours attendu avec une certaine impatience, non pas seulement parce qu'il est généralement le premier en date et qu'il vient de la première de nos institutions financières, mais aussi et surtout parce que, chaque année, le commerce et l'industrie sont certains d'y trouver outre d'excellents conseils, une revue sérieuse et impartiale des résultats de l'année écoulée et des pronostics raisonnés sur l'année commerciale et industrielle qui commence.

C'est ainsi que, dans le dernier rapport, que nos lecteurs trouveront plus loin, le président après avoir passé en revue la situation et attribué au manque de confiance général et aux bas prix de tous les produits de la terre la dépression commerciale dont nous avons eu, comme toutes les nations, mais moins cependant que beaucoup d'autres, à ressentir les tristes effets, il voit, à l'heure présente, des symptômes plus encourageants, qu'il indique d'ailleurs, en fournissant des chiffres à l'appui de son dire. Nos lecteurs liront avec intérêt et profit cette partie du discours et même le discours tout entier de l'hon. Sénateur Drummond.

A lire également en entier le discours du gérant-général, M. E. S. Clouston qui, lui aussi, paraît plus confiant dans l'avenir.

Nous ne répéterons rien du rapport probablement dit afin de ne pas faire double emploi, mais nous examinerons brièvement la situation de la Banque elle-même.

La prudence et les qualités financières des directeurs et des hauts employés de la banque de Montréal sont reconnues depuis longtemps et il serait à souhaiter que toutes les institutions financières du pays aient toujours imité sous ce rapport leur grande sœur aînée.

La Banque de Montréal n'a pas toujours été la puissante institution que nous connaissons aujourd'hui ; quand elle débuta, en 1817, son ca-

pital n'était que de £87,500, il fut porté à \$650,000 en 1819 ; les années 1827 et 1828 ne rapportèrent aux actionnaires aucun dividende. En 1829, le capital fut élevé à £250,000 et, depuis lors, il a été augmenté à différentes reprises et il atteint aujourd'hui le chiffre de \$12,000,000.

La banque s'est développée avec le pays aux progrès duquel elle a contribué pour une large part. Les banques plus jeunes et moins puissantes par leurs moyens d'action ont également prospéré, chaque fois qu'elles ont été conduites d'après les principes de sagesse et de science financières, elles prospéreront encore avec le développement du pays. Un exemple récent nous a enseigné ce que deviennent les institutions qui s'écartent de cette règle.

Les résultats d'une bonne administration sont visibles à la Banque de Montréal :

Ses réserves se montent à 50 p. c. de son capital soit à \$6,000,000, après avoir payé à ses actionnaires, sauf pendant les deux années indiquées plus haut, des dividendes ou bonus variant de 8 à 16 p. c.

Cette année encore, elles paie en dividendes \$1,200,000 ou 10 p. c. du capital et il lui reste au crédit du compte de profits et pertes, après avoir paré aux créances mauvaises ou douteuses \$856,348.10, c'est-à-dire de quoi payer un dividende de 70 p. sur le capital-actions.

Mais où éclate la bonne administration et, nous pourrions ajouter, le patriotisme de la banque, c'est dans la façon dont est faite le placement de son actif immédiatement réalisable.

En cas de crise, on le sait, les banques subissent des assauts plus ou moins considérables, suivant l'intensité de la crise, et il est nécessaire de pourvoir dans le plus bref délai à tous les besoins. Placer ces fonds sur le marché même, et les rappeler au moment où existe la crise c'est lui donner plus d'intensité et de développement, c'est également aider à sa prolongation ; aussi, comme l'a déclaré le gérant-général, ces prêts à demande sont-ils placés au dehors du pays.

Quant au montant des réserves de la Banque, les déposants peuvent dormir tranquilles car elles s'élèvent à 90 pour cent du passif immédiatement exigible.

Une exposition internationale de boulangerie et de pâtisserie s'ouvrira en Allemagne, à Breslau, au mois d'août prochain.